



Au collège d'Isigny-sur-Mer, ils ont créé leur mini-entreprise de luminaires

Quinze élèves du collège du Val d'Aure à Isigny-sur-Mer sont devenus des mini-entrepreneurs. Ensemble, ils ont lancé Les Lumid'Aure.

Visuel indisponible

Une partie de la promotion 2020 2021 de la mini-entreprise composée de Zoé Lecorney PDG, Anaïs Parfouru PDG adjointe, Kiara Hallouin PDG production, Andréa Mauger PDG communication, Océane Giguët PDG commercial, Alan Prével directeur financier, Lana Philippot comptable, Marine Dormaels et Océane Ménard service commercial, Mathias Ménard production, Clara Belin marketing, Melvyn Jacquet assistant volant, Cloé Degardin et Léa Khéméri service communication, Alicia Lerouillois technicienne. (©La Renaissance Le Bessin)

Mettre les **élèves** en condition d'entreprendre, pour apprendre, c'est l'objectif du programme **mini-entreprise** au collège. 15 élèves sont donc devenus des mini-entrepreneurs au sein du collège du Val d'Aure à **Isigny-sur-Mer (Calvados)**. Ensemble ils ont lancé les Lumid'Aure.

La mini-entreprise les Lumid'Aure est en pleine action. 15 élèves de 5^e et de 4^e se sont lancés dans cette aventure depuis plusieurs mois et sont les mini-entrepreneurs de l'établissement, qui renouvelle l'action pour la troisième année en lien avec le dispositif EPA (Entreprendre pour Apprendre).

Les élèves tous volontaires découvrent ainsi le monde professionnel de façon plus concrète, le fonctionnement d'une entreprise. Le rendez-vous a lieu les mardi et jeudi le midi, les élèves travaillent sur ces créneaux, les enseignants, quant à eux, supervisent l'expérience et guident les élèves dans leurs actions. Sandrine Oriac, coordonnatrice du réseau REP, Camille Godard, professeur référente des ULIS, et Corinne Hébert, professeur d'histoire géographie, accompagnent les élèves.

Nous sommes là pour les guider dans leurs actions, le projet ne se déroule pas normalement en raison de la crise sanitaire puisque les salons ont été annulés, les élèves restent motivés malgré tout. C'est une expérience dans laquelle certains élèves se révèlent, ils découvrent ainsi le monde professionnel.

Sandrine Oriac et Corinne Hébert professeures

« Il ont eu des postes à choisir comme dans une entreprise et ainsi réfléchissent à leurs points forts, points faibles. Ils sont fiers et ça leur redonne confiance en eux. Ils doivent faire preuve d'initiatives, avoir le sens des responsabilités. Le travail réalisé permet aussi de reprendre des notions apprises en classe comme le calcul du prix de revient... », indiquent Sandrine Oriac et Corinne Hébert.

Entretien d'embauche

En janvier, munis de lettres de motivation et de curriculum vitæ, les élèves ont dû postuler sur les différents postes (direction, communication, commercial, marketing...) et passer un entretien d'embauche avec le directeur du Crédit Agricole d'Isigny-sur-Mer, encore une expérience enrichissante pour l'équipe.



[Visualiser l'article](#)

Ils ont ensuite travaillé pour trouver un nom pour l'entreprise, trouver l'objet à commercialiser, ils ont fait preuve d'imagination. L'entreprise les Lumid'Aure est née avec l'idée de confectionner des photophores avec 5 pochoirs interchangeable sur les thèmes Noël, Halloween, fête de la musique, Saint-Valentin, Pâques.

L'entreprise Isigny Sainte-Mère a également soutenu la mini-entreprise en acceptant de concevoir leur logo. M. Henry de l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) est le parrain de l'entreprise, il a rencontré les jeunes en février pour faire le point sur leur travail, leur expliquer le jargon de l'entreprise, créer des tableaux..., il reviendra prochainement pour les aider à fixer le prix de vente de leur objet.

Pots de verre recyclés

Pendant les ateliers, les élèves s'affairent à leurs tâches, chacun est à son poste, l'objectif étant de se rapprocher le plus possible d'une entreprise réelle. « Les élèves réalisent des photophores à partir de pots en verre recyclés, ils ont fait une collecte pour pouvoir en récupérer, ils impriment les pochoirs sur du papier transparent. Ils sont également en train de rédiger et mettre en page un rapport d'activité puisqu'ils n'ont pas pu tenir leur assemblée générale », précise Sandrine Oriac.

Les mini-entrepreneurs vont s'installer un mercredi sur le marché pour vendre leurs objets, le click and collect sera également possible. 20 % de l'argent récoltés sera remis à une association, avec le reste ils espèrent pouvoir faire une sortie au Puy du Fou.